

Centre PMS/Service PSE de Florennes-Couvin

Projet de Centre 2016-2020



Maison Provinciale du Mieux-Être :

18, rue Gérard de Cambrai
5620 FLORENNES
Tél. 081/776 830
Fax 071/685 015
pmspse.florennes@province.namur.be

12, ruelle Cracsot
5660 COUVIN
Tél. 081/776 822
Fax 060/346 590
pmspse.couvin@province.namur.be

Contenu

1. INTRODUCTION	3
2. LES MISSIONS PMS/PSE	5
2.1. Les missions PMS	5
2.2. Les missions PSE	5
2.3. Nos caractéristiques	5
3. COMPOSITION DE L'EQUIPE	6
3.1. Présentation de l'équipe :	6
3.2. Organisation du Centre	7
3.2.1. Réunions tridisciplinaires	7
3.2.2. Réunions de synthèse (ou mutidisciplinaire)	7
3.2.3. Réunions de Centres	7
4. POPULATION SCOLAIRE	8
4.1. Communes desservies	8
4.2. Liste des établissements scolaires (chiffres au 16/01/2016)	9
4.2.1. L'entité communale de Cerfontaine	9
4.2.2. L'entité communale de Couvin	9
4.2.3. L'entité Communale de Doische	10
4.2.4. L'entité Communale de Florennes	10
4.2.5. L'entité communale de Mettet	11
4.2.6. L'entité communale de Philippeville	12
4.2.7. L'entité communale de Viroinval	12
4.2.8. L'entité communale de Walcourt	13
4.3. Descriptif de la population scolaire	14
4.3.1. L'entité communale de Cerfontaine	14
4.3.2. L'entité communale de Couvin	14
4.3.3. L'entité communale de Doische	15
4.3.4. L'entité communale de Florennes	16
4.3.5. L'entité communale de Mettet	16
4.3.6. L'entité communale de Philippeville	18
4.3.7. L'entité communale de Viroinval	18
4.3.8. L'entité communale de Walcourt	20
5. PROJET	22
5.1. Les valeurs qui sous-tendent les actions du Centre	22
5.2. Les objectifs prioritaires	23
5.2.1. Rechercher le bien-être du jeune dès l'entrée à l'école maternelle	23
5.2.2. Promouvoir une approche globale de l'élève dans le processus de l'orientation scolaire et professionnelle	24
5.2.3. Développer l'accompagnement médico-social dans le soutien à la parentalité	24
5.3. Les actions concrètes	25
5.3.1. Axe 1 : L'offre des services aux consultants	26
5.3.2. Axe 2 : La réponse aux demandes des consultants	28
5.3.3. Axe 3 : Les activités de prévention	29
5.3.4. Axe 4 : Le repérage des difficultés	30
5.3.5. Axe 5 : Le diagnostic et la guidance	31
5.3.6. Axe 6 : L'information et l'orientation scolaire et professionnelle	32
5.3.7. Axe 7 : Le soutien à la parentalité	33
5.3.8. Axe 8 : L'éducation à la santé	34
6. CONCLUSION	35

1. INTRODUCTION

Situé à l'Ouest de la Province de Namur, le centre PMS/PSE de Florennes-Couvin couvre le territoire des sept communes de l'arrondissement de Philippeville (Cerfontaine, Couvin, Doische, Florennes, Philippeville, Viroinval et Walcourt) et de Mettet. Les données présentées portent donc sur le territoire des huit communes précitées.

Au 16.12.2016, la zone desservie par le centre PMS de Florennes-Couvin comptait 79.382 habitants parmi les 489.204 habitants que compte la Province de Namur.

La densité de population (nombre d'habitants au kilomètre carré) du territoire s'élève à 77. La densité est donc assez faible lorsque l'on la compare à celle que présente la province de Namur (133 habitants/km²) ou la Wallonie (214 habitants/km²). Il s'agit de zones à caractère rural où des problématiques de mobilité sont observables. Les communes présentent donc une densité très faible (inférieure à 90 habitants/km²), à l'exception de Mettet (110 habitants/km²) et Walcourt (149 habitants/km²).

Sur base d'indicateurs en lien avec la santé tels que présentés par l'Observatoire de la Santé, la population y est vieillissante ; les jeunes actifs préférant s'installer vers des zones plus attractives. La situation - d'un point de vue socio-économique - n'est pas très favorable (chômage élevé, revenu moyen plus faible).

Toutefois, certaines communes se distinguent par des indicateurs plus favorables ; les communes de Mettet et Walcourt (de par leur plus grande proximité avec les axes routiers et les zones d'attractivité) ne présentent pas les mêmes problématiques que les autres communes.

	Densité de population au 16/12/2016 (km ²)	Population totale au 16/12/2016	Revenu moyen par habitant en 2014
Cerfontaine	58	4.853	16.168 €
Couvin	67	13.946	14.674 €
Doische	35	2.958	15.265 €
Florennes	85	11.337	16.444 €
Mettet	110	12.898	17.362 €
Philippeville	59	9.194	15.835 €
Walcourt	149	18.390	17.670 €
Viroinval	48	5.806	14.711 €
Wallonie	214	3.602.216	15.736 €
province de Namur	133	489.204	16.220 €

SOURCE :



WalStat

Le portail d'informations statistiques locales sur la Wallonie



Service public de Wallonie



FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES



Antenne de Couvin

On y constate un nombre important de personnes vivant en grande précarité et en situation d'urgence alimentaire. Il y a un très grand nombre de familles monoparentales ; il y a de faibles ressources sociales. On constate également un problème de mobilité ; les transports en commun sont presque inexistant.

Antenne de Florennes

Il existe sur l'entité de Florennes un centre pour demandeurs d'asile. Les enfants de ces familles (provenant en majorité des pays de l'Europe de l'Est et quelques pays africains) fréquentent les écoles de l'entité de Florennes.

Etant donné l'étendue du territoire couvert par le Centre PMS/PSE de Florennes, le nombre d'écoles et de directions, un fonctionnement par interlocuteur privilégié est indispensable. En effet, le passage régulier d'un intervenant PMS/PSE permet de créer un lien de confiance, et surtout pour les agents, de disposer d'une meilleure connaissance de notre public et des réalités de l'école.

2. LES MISSIONS PMS/PSE

2.1. *Les missions PMS*

Décret du 14 juillet 2006 relatif aux missions des Centres Psycho-Médico-Sociaux (art.6).
Les centres exercent les missions suivantes :


1. Promouvoir les conditions psychologiques, psychopédagogiques, médicales et sociales, qui offrent à l'élève les meilleures chances de développer harmonieusement sa personnalité et de le préparer à assumer son rôle de citoyen autonome et responsable, et à prendre une place active dans la vie sociales, culturelle et économique.
2. Contribuer au processus éducatif de l'élève, tout au long de son parcours scolaire, en favorisant la mise en œuvre des moyens qui permettront de l'amener à progresser toujours plus et ce, dans la perspective d'assurer à tous des chances égales d'accès à l'émancipation sociale, citoyenne et personnelle. A cette fin, les centres mobiliseront entre autres, les ressources disponibles de l'environnement familial, social de l'élève.
3. Dans une optique de, tout au long de la vie, soutenir l'élève ans la construction positive de son projet de vie personnelle, scolaire, professionnel et de son insertion socio-professionnelle.

2.2. *Les missions PSE*

Décret du 20 décembre 2001 relatif à la Promotion de la santé à l'Ecole (art.2).
La promotion de la santé à l'école consiste en :

1. La mise en place de programmes de promotion de la santé et de promotion d'un environnement scolaire favorable à la santé.
2. Le suivi médical des élèves, qui comprend les bilans de santé individuels et la politique de vaccination.
3. La prophylaxie et le dépistage des maladies transmissibles.
4. L'établissement d'un recueil de données sanitaires.

2.3. *Nos caractéristiques*

 Caractéristiques communes au Centre PMS et au service PSE :

- ✓ Pas de curatif
- ✓ Gratuit
- ✓ Respect des règles de déontologie et secret professionnel/médical
- ✓ Participation aux mêmes formations (CPEONS et IFC) visant l'harmonisation de nos pratiques professionnelles et de la philosophie de travail.

 Caractéristiques spécifiques aux missions PMS :

- ✓ Avis consultatif non contraignant et indépendant (missions PMS)
- ✓ Tridisciplinarité

 Caractéristiques spécifiques aux missions PSE :

- ✓ Missions PSE obligatoires (sauf vaccination)
- ✓ Bilans de santé, gestion des maladies transmissibles, visites des locaux scolaires
- ✓ Encodages et statistiques des données sanitaires

Remarque générale :

Il y a lieu d'entendre les termes « consultants » et « parents » au sens décrétoal, à savoir :

- ✓ Les **consultants** : les élèves et toute personne amenés à consulter le centre
- ✓ Les **parents** : les parents ou la (les) personne(s) investie(s) de l'autorité parentale

3. COMPOSITION DE L'EQUIPE

3.1. *Présentation de l'équipe*

Pour remplir au mieux ses missions, l'équipe PMS/PSE de Florennes-Couvin se compose comme suit :

<u>Direction</u>	<i>Martine DODREMONT (1 ETP) à partir du 01/01/2017</i>
<u>Conseillers psychopédagogiques</u>	<i>Anne-Michèle DUMONT (agent définitif - 1 ETP)</i> <i>Stéphane COLLE (agent définitif - 1 ETP)</i>
<u>Auxiliaires sociales/ Assistantes sociales</u>	<i>Fabienne COLLIGNON (agent définitif 0,5 ETP)</i> <i>Nancy FOUCART (agent définitif - 1 ETP)</i> <i>Marie-Hélène JACQUES (agent définitif - 0,5 ETP)</i> <i>Marie-Hélène JACQUES (0,5 ETP)</i> <i>Agnès MATHIEUX (réduction de carrière - 0,5 ETP)</i>
<u>Auxiliaires paramédicales/ Infirmières</u>	<i>Jessica BOMBART (1ETP en réduction de carrière = 0,8 ETP)</i> <i>Anne-Catherine BURTEAU (1 ETP)</i> <i>Yvette DELCORPS (0,5 ETP en réduction carrière = 0,3 ETP)</i> <i>Janvier SEWUNUNTU (0,3 ETP)</i> <i>Sandrine LAURENT (agent définitif - 1 ETP)</i> <i>Alexandra VITTOR (1 ETP)</i>
<u>Secrétaires</u>	<i>Fabienne COLLIGNON (0,5 ETP)</i> <i>Myriam DROUET (1 ETP)</i> <i>Stéphanie ERNEST (1 ETP)</i> <i>Ingrid LAFORGE (1 ETP)</i> <i>Brigitte STAELEN (0,35 ETP)</i>
<u>Médecins</u>	<i>Dr Edgard LEPAGE - à partir du 01/09/2016</i> <i>A raison de 680 heures par année scolaire</i>

-
- NB : - les agents repris **en noir** sont des agents travaillant sur le site de Florennes
- les agents repris **en vert** sont les agents travaillant sur le site de Couvin
- les agents repris **en rouge** sont les agents travaillant sur les deux sites
- les agents repris *en italique* sont des agents sous statut Fédération Wallonie-Bruxelles
- chaque année, le centre PMS/PSE de Florennes accueille des stagiaires infirmiers(-ères)

3.2. Organisation du Centre

3.2.1. Réunions tridisciplinaires

Nous organisons de manière hebdomadaire (sauf congés scolaires), en sous-équipe, des réunions tridisciplinaires où sont présents : le conseiller psychopédagogique, l'auxiliaire sociale et l'auxiliaire paramédicale.

Ces réunions se tiennent :

- ✓ le mardi pour l'antenne de Couvin ;
- ✓ le mercredi pour l'antenne de Florennes.

3.2.2. Réunions de synthèse (ou mutidisciplinaire)

Au sein du Centre, nous organisons - tous les 15 jours - des réunions où tout le personnel est présent (en ce compris le médecin scolaire et les employés d'administration).

L'objectif de ces réunions est de transmettre des informations concernant les décrets, les circulaires, les projets, les informations utiles à la gestion et au fonctionnement du Centre. Des échanges, des réflexions, des partages de projets en découlent.

Ces réunions permettent également - lorsque le besoin s'en fait sentir - de discuter et réfléchir ensemble aux :

- ✓ éventuelles animations à envisager au sein de groupes/classes ;
- ✓ problématiques plus complexes (maltraitance, orientation vers l'enseignement spécialisé,...)

Au cours de ces réunions, le médecin peut faire part de ses observations lors des examens neuro-pédiatriques en 3^{ème} maternelle ainsi que toute situation qui l'a interpellé lors des bilans de santé.

3.2.3. Réunions de Centre

Les antennes de Florennes et Couvin se rencontrent en moyenne une fois par trimestre. L'objectif est de maintenir une philosophie commune de travail, de reprendre ensemble aux projets spécifiques du Centre PMS/PSE de Florennes-Couvin.

4. POPULATION SCOLAIRE

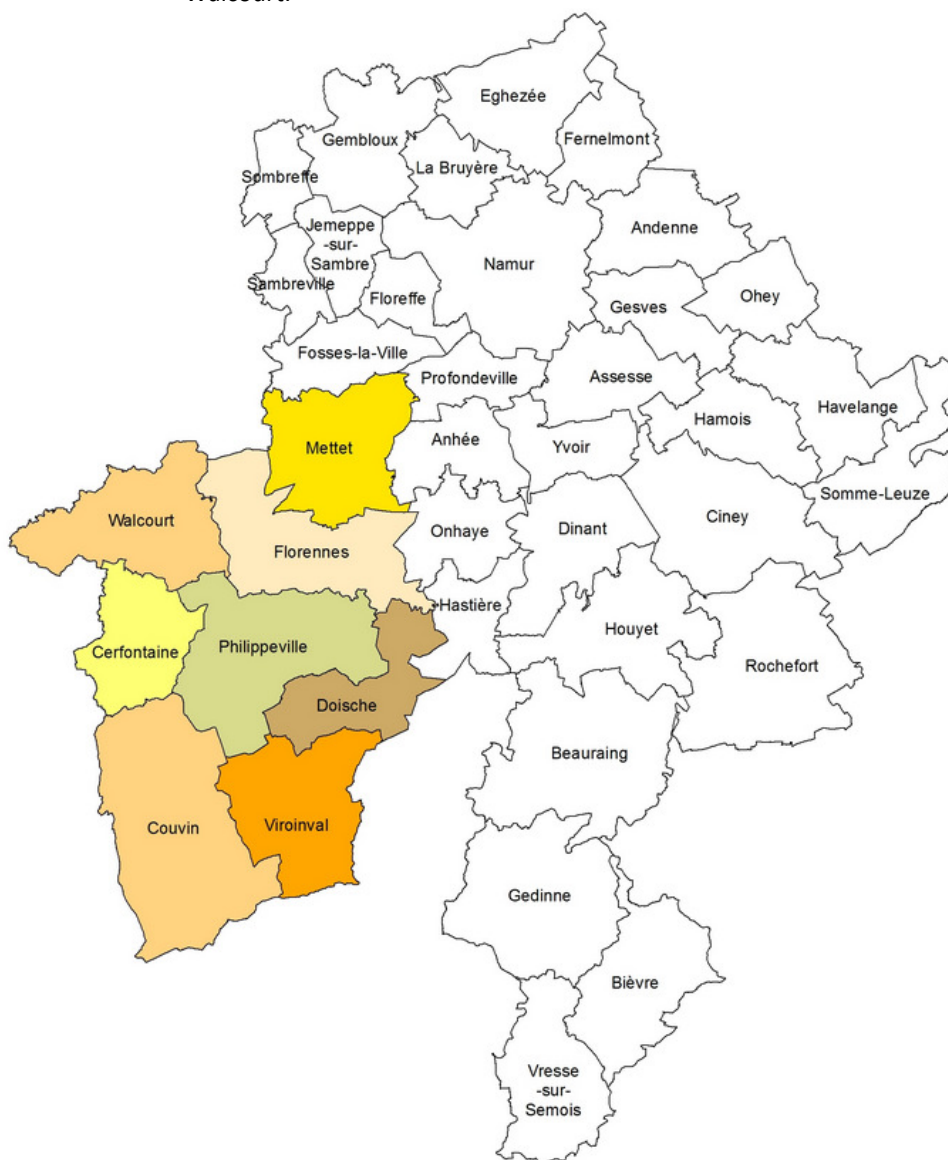
4.1. *Communes desservies*

Sous sa tutelle, le centre PMS/PSE Provincial de Florennes-Couvin a des enfants issus de l'enseignement communal ordinaire maternel et primaire.

Le Centre PMS/PSE de Florennes-Couvin travaille avec **3815** enfants et leurs parents, en partenariat avec 16 chefs d'écoles et le personnel de 59 implantations.

Ce chiffre reprend le nombre total d'élèves au 16/01/2016 et sur un total de 8 communes :

- ✓ Cerfontaine ;
- ✓ Couvin ;
- ✓ Doische ;
- ✓ Florennes ;
- ✓ Mettet ;
- ✓ Philippeville ;
- ✓ Viroinval ;
- ✓ Walcourt.



4.2. *Liste des établissements scolaires (chiffres au 16/01/2016)*

4.2.1. L'entité communale de Cerfontaine

L'entité de Cerfontaine regroupe 5 écoles communales, réparties autour de deux directions d'école. Dans cette entité, la population scolaire est de **321 élèves**.

L'établissement de Cerfontaine-Villages : 110 élèves

- Implantation de Senzeilles (Direction)
Rue Houpière 236 à 5630 SENZEILLES **26 élèves**
- Implantation de Daussois
Grand'Rue 4 à 5630 DAUSSOIS **32 élèves**
- Implantation de Silenrieux
Rue Royale 21 à 5630 SILENRIEUX **26 élèves**
- Implantation de Villers-deux-Eglises
Rue Saint Pierre 57 à 5630 VILLERS-DEUX- EGLISES **26 élèves**

L'établissement de Cerfontaine-Centre : 211 élèves

- Implantation de Cerfontaine
Place de l'Eglise 1 à 5630 CERFONTAINE **211 élèves**

4.2.2. L'entité communale de Couvin

L'entité de Couvin regroupe 11 écoles communales, réparties autour de trois directions d'école. La population totale de l'entité de Couvin s'élève à **777 élèves**.


L'Ecole Fondamentale Communale des Vallons : 285 élèves

- Implantation de Pesche (Direction)
Rue Lambert 2 à 5660 PESCHE **141 élèves**
- Implantation de Dailly
Rue de Boussu 6 à 5660 DAILLY **35 élèves**
- Implantation de Gonrieux
Place des Combattants 11 à 5660 GONRIEUX **62 élèves**
- Implantation de Aublin
Rue du Fossaire 9 à 5660 AUBLIN **47 élèves**

L'Ecole Fondamentale Communale des Eaux Vives : 253 élèves

- Implantation de Mariembourg (Direction)
Rue de France 27 à 5660 MARIEMBOURG **119 élèves**

- Implantation de Petigny
Rue Chéreulle 7 à 5660 PETIGNY **92 élèves**
- Implantation de Frasnès
Rue Basse Cornet 41 à 5660 FRASNES **42 élèves**

 L'École Fondamentale Communale des Frontières : 239 élèves

- Implantation de Presgaux (Direction)
Place Notre Dame de Messine 8 à 5660 PRESGAUX **83 élèves**
- Implantation de Brûly
Place Charles Claes 8 à 5660 BRULY **29 élèves**
- Implantation de Cul des Sarts
Rue de la Rièze 3A à 5660 CUL-DES-SARTS **81 élèves**
- Implantation de Petite Chapelle
Rue du Brûly 30 à 5660 PETITE-CHAPELLE **46 élèves**

4.2.3. L'entité Communale de Doische


L'entité de Doische regroupe 3 écoles communales, réparties autour d'une seule direction d'école. La population totale de cette entité s'élève à **166 élèves**.

 L'École Communale Fondamentale de Vodelée : 166 élèves

- Implantation de Vodelée (Direction)
Voye d'Adam 77a à 5680 VODELEE **58 élèves**
- Implantation de Gimnée
Quartier des Rippels 1 à 5680 GIMNEE **44 élèves**
- Implantation de Matagne
Rue de Vierves 1 à 5680 MATAGNE **64 élèves**

4.2.4. L'entité Communale de Florennes

L'entité de Florennes regroupe 7 écoles communales, réparties autour de deux directions d'école. La population totale de cette entité est de **347 élèves**.

 L'École Communale de Florennes I : 194 élèves

- Implantation de Thy-Le-Bauduin (Direction)
Rue de Morialmé 17 à 5621 THY-LE-BAUDUIN **30 élèves**
- Implantation de Hanzinne
Rue du Ban 66 à 5651 HANZINNE **57 élèves**
- Implantation de Flavion
Rue du Cobut 2 à 5620 FLAVION **61 élèves**

- Implantation de Chaumont **46 élèves**
Rue de l'Abbé Dessomme 11 à 5620 CHAUMONT

 L'Ecole Communale de Florennes II : 153 élèves


- Implantation de Rosée (Direction) **62 élèves**
Place de Rosée 43 à 5620 ROSEE
- Implantation de Morville **42 élèves**
Rue d'Omezée 132A à 5620 MORVILLE
- Implantation de Saint Aubin **49 élèves**
Rue Notre Dame du Mont Carmel 140 à 5620 SAINT-AUBIN

4.2.5. L'entité communale de Mettet

L'entité de Mettet regroupe 9 écoles communales, réparties autour de deux directions d'école. La population totale de cette entité est de **636** élèves.

 L'Ecole Communale de Mettet I : 329 élèves

- Implantation de Maison-St-Gérard (Direction) **115 élèves**
Rue Saint-Nicolas 5 à 5640 MAISON -SAINT-GERARD
- Implantation de Bossière **66 élèves**
Rue des Ecoles 13 à 5640 BOSSIERE
- Implantation de Devant-Les-Bois **37 élèves**
Rue du Cerisier 1A à 5640 DEVANT-LES-BOIS
- Implantation de Pontauray **111 élèves**
Rue de Pontauray 37 à 5640 PONTAURY

 L'Ecole Communale de Mettet II : 307 élèves

- Implantation de Biesmerée (Direction) **46 élèves**
Rue du Village 14 à 5640 BIESMERE
- Implantation d'Oret **42 élèves**
Place d'Oret 1 à 5640 ORET
- Implantation d'Ermeton **43 élèves**
Rue d'Anthée 52A à 5644 ERMETON
- Implantation de Saint-Gérard **87 élèves**
Rue du Téléphone 1A à 5640 SAINT-GERARD

- Implantation de Stave **89 élèves**
Rue de Biesmerée 5 à 5646 STAVE

4.2.6. L'entité communale de Philippeville

L'entité de Philippeville regroupe 8 écoles communales, réparties autour de deux directions d'école. La population totale de cette entité est de **347 élèves**.

L'Ecole Fondamentale Communale de l'Entité n°1 de Philippeville : 189 élèves

- Implantation de Villers-Le-Gambon (Direction) **96 élèves**
Chemin des Ecoliers 5 à 5650 VILLERS-LE-GAMBON
- Implantation de Fagnolle **26 élèves**
Rue du Bailli 11 à 5600 FAGNOLLE
- Implantation de Surice **67 élèves**
Rue des Fusillés 19 à 5600 SURICE

L'Ecole Fondamentale Communale de l'Entité n°2 de Philippeville : 158 élèves

- Implantation de Neuville (Direction) **47 élèves**
Place de Neuville 11 à 5600 NEUVILLE
- Implantation de Romedenne **34 élèves**
Rue des Ecoles 3 à 5600 ROMEDENNE
- Implantation de Sautour **35 élèves**
Rue du Postienne 47 à 5600 SAUTOUR
- Implantation de Jamagne **17 élèves**
Rue d'Amérique 9 à 5600 JAMAGNE
- Implantation de Franchimont **25 élèves**
Rue de Florennes 85 à 5600 FRANCHIMONT

4.2.7. L'entité communale de Viroinval

L'entité de Viroinval compte 7 implantations, sous la tutelle d'une direction d'école. La population scolaire de cette entité s'élève à **287 élèves**.

L'Ecole Fondamentale Communale de Viroinval : 287 élèves

- Implantation de Nismes (Direction) **64 élèves**
Parc Communal 1 à 5670 NISMES
- Implantation de Dourbes **28 élèves**
Rue de Fagnolle 20 à 5670 DOURBES
- Implantation de Vierves **38 élèves**
Rue des Ecoles 1-7 à 5670 VIERVES

- Implantation d'Oignies **56 élèves**
Rue de Le Mesnil 4 à 5670 OIGNIES
- Implantation de Le-Mesnil **10 élèves**
Rue de la Folie 26 à 5670 LE-MESNIL
- Implantation de Treignes **46 élèves**
Rue Eugène Defraire 30 à 5670 TREIGNES
- Implantation d'Olloy **45 élèves**
Rue Saint Eloi 3 à 5670 OLLOY

4.2.8. L'entité communale de Walcourt

L'entité de Walcourt regroupe 9 écoles communales, réparties autour de trois directions d'école. La population totale de cette entité est de **934 élèves**.

L'Ecole Communale des Eoliennes : **286 élèves**

- Implantation de Somzée (Direction) **190 élèves**
Grand'Rue 61 à 5651 SOMZEE
- Implantation de Gourdinne **17 élèves**
Trou Margot 10 à 5651 GOURDINNE
- Implantation de Tarciennes **79 élèves**
Rue des Ecoles 10 à 5651 TARCIEUNNES

L'Ecole Communale des Fontaines : **346 élèves**

- Implantation de Laneffe (Direction) **108 élèves**
Rue de la Cure 4 à 5651 LANEFFE
- Implantation de Berzée **80 élèves**
Rue Pont de Bois 3 à 5650 BERZEE
- Implantation de Fraire **97 élèves**
Rue des Violettes 5 à 5650 FRAIRE
- Implantation de Chaumont **61 élèves**
Rue Saint Roch 24 à 5650 CHAUMONT

L'Ecole Communale des Charmilles : **302 élèves**

- Implantation de Thy-Le-Château (Direction) **220 élèves**
Rue des Maronniers 29 à 5651 THY-LE-CHATEAU
- Implantation de Clermont **82 élèves**
Rue du Cimetière 10 à 5650 CLERMONT

4.3. Descriptif de la population scolaire

4.3.1. L'entité communale de Cerfontaine

▪ Ecole communale de Cerfontaine-Centre

Une direction pour une implantation, ce qui entraîne sa présence quasi constante au sein de l'établissement.

Les trois classes maternelles et les six classes primaires sont situées à côté de l'Administration Communale.

Commune à mixité sociale, à proximité de Philippeville.

L'école est ouverte sur l'extérieur :

- Participation à la vie du village (le comité des parents) ;
- Invitation de personnes ressources ;
- Participation au carnaval ;
- Participation à la journée vélo, à la journée sécurité ;
- Participation à des classes de dépaysement.

Le réseau collaborant avec les écoles :

- ✓ Le service PMS/PSE : les demandes transitent par la direction et concernent plus souvent des enfants s'exprimant à travers des troubles de comportement et/ou décrochage dans les apprentissages ou des situations précaires préoccupantes ;
- ✓ Le Service de Santé Mentale Provinciale de Couvin ou Florennes ;
- ✓ L'A.M.O. de Florennes (Jeunes 2000) ;
- ✓ La mutualité socialiste (SOLIDARIS) et le planning familial de Philippeville ;
- ✓ Le Service d'Aide à l'Intégration de Chimay (L'Etrier) ;
- ✓ Le Service d'Aide à la Jeunesse et le Service de Protection de la Jeunesse de Dinant et les services mandatés ;
- ✓ Les privés : logopèdes, thérapeutes du développement, ...
- ✓ Le service de médiation scolaire et les équipes mobiles ;

En fonction des situations, l'école travaille avec divers partenaires et sollicite souvent le PMS/PSE pour être intermédiaire :

- ✓ L'Office National de l'Enfance ;
- ✓ Les services hospitaliers (Ste Elisabeth de Salzinnes (Centre de Référence neuropédiatrique multidisciplinaire), Hôpital de Chimay, Hôpital Notre-Dame de Grâce de Gosselies (Unité 0+ 18ans), ...

4.3.2. L'entité communale de Couvin

Les écoles de cette entité sont en milieu rural, avec 3 implantations plus importantes dont la population scolaire se situe aux alentours de 100 élèves. Les autres implantations ont une population scolaire avoisinant les 50 élèves.

La population scolaire est composée principalement d'enfants du village avec une mixité sociale. La mobilité est un réel problème (peu ou pas de transport en commun, pas de voiture et s'il y a un véhicule, celui-ci est utilisé par celui des deux parents qui travaille).

La mobilité est un réel handicap, autant pour les familles que pour les écoles (les activités extérieures sont limitées par le coût financier important du transport).

Sur cette entité, de nombreux projets ont été mis en place :

- Mieux vivre ensemble à l'école « Prévention du harcèlement et de la violence » ;
- Classe de dépaysement ;
- Réseau création d'un livre ;
- Projet santé ;
- Projet numérique ;
- Projet environnement ;
- Projet intergénérationnel.

Dans le cadre du classement (égalité des chances) réalisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles (coefficients de 0 à 20), les écoles de cette entité se situent autour du coefficient 8.

Le réseau collaborant avec les écoles :

Dans ce contexte particulier, une relation de confiance avec un interlocuteur privilégié est indispensable avec :

- ✓ Le service PMS/PSE. Celui-ci travaille à la demande :
 - De manière individuelle : les situations concernent plus souvent des enfants s'exprimant à travers des troubles de comportement et/ou décrochage dans les apprentissages ;
 - De manière collective : animations autour de la thématique des émotions et préparation de l'entrée dans le secondaire (EVRAS) ;
 - Dans un cadre accepté de part et d'autre : des temps de concertation afin d'envisager une prise en charge adéquate avec une attention particulière des logiques et des attentes de chacun.
- ✓ Le Service de Santé Mentale de Couvin ;
- ✓ L'A.M.O. de Couvin (le CIAC) ;
- ✓ Le Service d'Aide à l'Intégration de Chimay (L'Etrier) ;
- ✓ Le Service d'Aide à la Jeunesse et le Service de Protection de la Jeunesse de Dinant et services mandatés ;
- ✓ La Police de Couvin ;
- ✓ Les privés : thérapeutes du développement, logopèdes, ...
- ✓ Les services de médiation scolaire et les équipes mobiles ;
- ✓ Ford SUD : Asbl qui regroupe les directions des écoles fondamentales des différents réseaux et organise des formations d'une journée et continuées pour les enseignants ainsi que des projets culturels pour les élèves.

En fonction des situations, l'école travaille avec divers partenaires et sollicite souvent le PMS/PSE pour être intermédiaire :

- ✓ L'Office National de l'Enfance ;
- ✓ Le Service d'Aide à la Jeunesse de Charleroi ;
- ✓ Les services hospitaliers : Ste Elisabeth de Salzinnes (Centre de Référence Neuropédiatrique multidisciplinaire), Hôpital de Chimay, Hôpital Notre Dame de Grâce de Gosselies (Unité 0+18 ans)

4.3.3. L'entité communale de Doische

Les écoles sont situées dans des petits villages ruraux avec une certaine mixité sociale et une population scolaire de +/- 50 élèves. Il y a possibilité d'y prendre des potages et des repas chauds. Une garderie est assurée à partir de 7 heures et jusqu'à 18 heures (le mercredi : jusqu'à 13 heures).

La Commune a mis en place un transport scolaire gratuit.

De nombreux projets ont été développés sur cette entité :

- Cyber-classe ;
- Projet fruits et légumes ;
- Cours de natation dès la troisième maternelle ;
- Journées sportives ;
- Diverses animations dans le village (carnaval, chasse aux œufs,...)
- Classes de dépaysement ;
- Excursion scolaire ;
- Spectacle ou marché annuel des enfants ;
- Sensibilisation à l'environnement et à la nature (avec guide nature).

Le réseau collaborant avec les écoles :

- ✓ Une collaboration accrue avec le Centre Culturel permet la mise en place d'animations pendant les temps scolaire et de garderie, accès à la ludothèque, visites d'exposition, théâtre
- ✓ Collaboration proche avec les services offerts par la commune tandis que pour les réseaux extérieurs, cette collaboration se réalise cas par cas.
- ✓ Globalement moins de demandes que dans les autres entités mais le P.M.S./P.S.E. est interpellé lorsque l'école se sent démunie.

4.3.4. L'entité communale de Florennes

L'entité regroupe sept écoles communales de petite taille, une école libre, une école de la Communauté Française et un établissement spécialisé primaire.

Cette entité est en milieu rural. Il y a peu de services de proximité (problème de mobilité) sur cette entité

Le Plan de Cohésion Sociale est très actif dans la région. Le P.M.S. participe aux réunions de cet organisme, notamment au niveau de son axe ayant trait à la Santé.

Il existe un Parc Résidentiel (Bois-de-Thy) où résident des familles d'enfants scolarisés dans nos écoles.

Le réseau collaborant avec les écoles :

- ✓ L'A.M.O. de Florennes ;
- ✓ La collaboration avec l'Office National de l'Enfance ;
- ✓ Deux homes qui accueillent des enfants placés par le Juge, dont des enfants fréquentent nos écoles communales ;
- ✓ Un centre de réfugiés « FEDASIL », dont des enfants fréquentent nos écoles communales.

4.3.5. L'entité communale de Mettet

L'entité recense deux écoles libres, une école de la Communauté française et neuf implantations fondamentales communales (pour deux chefs d'école).

La mobilité est un réel problème pour nos consultants. Il existe peu de transports en commun. Seul le service du TEC assure des liaisons avec certains villages voisins.

Les écoles proposent des activités variées et sportives, le mercredi après-midi (Hall sportif du circuit). Il y a un choix réel au niveau de l'apprentissage de la deuxième langue (néerlandais ou anglais) à partir de la 5^{ème} année primaire.

Des cours de psychomotricité et de natation sont assurés dès la première maternelle.

Il existe une possibilité pour les familles de réserver des repas chauds ou du potage pour le repas de midi, préparés par une entreprise de formation par le travail.

Des permanences hebdomadaires sont organisées dans toutes les écoles de cette entité, en présence des chefs d'école. Les équipes éducatives sont toujours présentes lors de ce temps de concertation.

Le Parc Résidentiel de Bambois est situé à proximité de l'école de Maison-Saint-Gérard. Nous collaborons avec l'équipe de l'antenne sociale « Plan Habitat Permanent » gérée par la Commune.

Les habitants de cette entité bénéficient d'une halte-garderie itinérante : le BébéBus. Ce service tente de répondre aux constats de manque de solution d'accueil ponctuel et privilégie l'égalité des chances et l'insertion sociale. Il est destiné aux enfants de 0 à 3 ans et à leur famille.

Le réseau collaborant avec les écoles :

- ✓ Participation active aux réunions organisées par le Plan de Cohésion Sociale de la commune de Mettet, en collaboration avec le réseau social.
- ✓ Partenariat avec l'Office National de l'Enfance (organisation des animations « bam bam », journée « Denti-Mains propres »)
- ✓ Partenariat avec le service Jeunesse de la Commune de Mettet et les autres PMS-PSE pour l'organisation d'animations sur une semaine (tous les deux ans) Projet visant toutes les structures scolaires de l'entité, tout réseau confondu.
- ✓ Travail en réseau régulier avec l'assistante sociale en charge du Parc Résidentiel de Bambois (Plan d'habitat Permanent)
- ✓ Services pour les enfants : ramassage scolaire, accueil extra-scolaire.
- ✓ Travail en réseau avec l'IDEF et l'ONE

Des services de proximité ont été mis en place au sein de la Commune :

- Magasins de seconde main
- Ligue des familles très active (bourses)
- Maisons - appartements sociaux - Parc résidentiel (PHP)
- Présence sur le territoire d'un home pour enfant placé (Implantation du Foyer de l'Espérance de Bioul, située près de la gare de Mettet)
- Hall sportif et organisation de stage - patro - scouts
- Organisation d'activités pour les jeunes par le service Jeunesse de la commune (Les petits déjà Jeunes, stages de Pâques, Ateliers d'été, Été Solidaire, Mettet Basket - journée découverte sportive, Journées prévention)
- Plan de Cohésion Sociale (BB bus, taxi social, parcours santé, prévention des chutes (gym douce), ...)

4.3.6. L'entité communale de Philippeville

▪ Ecole communale de Philippeville 1

Les implantations de ce secteur sont des écoles en milieu rural où existe un réel problème de mobilité.

Le P.M.S./S.P.S.E. participe aux réunions du Plan de Cohésion Social de Philippeville, qui est une ressource au niveau des réseaux.

Des projets ont été développés par cet organisme en partenariat avec l'Office National de l'Enfance, le P.M.S./S.P.S.E. (Antenne de Florennes), les directions d'écoles :

- « Pauvreté et illettrisme » ;
- Importance de l'école ;
- Projet « Porte ouverte » pour les parents des futurs élèves venant de milieux plus défavorisés.

▪ Ecole communale de Philippeville 2

Hormis la plus grosse des implantations (Neuville), les quatre autres sont organisées en classe unique, en milieu rural.

Elles bénéficient du transport scolaire, ce qui contribue notamment à leur maintien.

Des cours de néerlandais sont dispensés au sein de toutes ces écoles.

De nombreuses activités et projets sont mis en place par la Commune et le Plan de Cohésion Sociale de Philippeville : sportives, culturelles, lutte contre le harcèlement, ...

Le réseau collaborant avec les écoles :

- ✓ Le service PMS/PSE. Celui-ci travaille à la demande :
 - De manière individuelle : les situations concernent plus souvent des enfants s'exprimant à travers des troubles de comportement et/ou décrochage dans les apprentissages.
 - De manière collective : animations autour de l'alimentation et du bien-être en classe.
- ✓ Le Service de Santé Mentale de Couvin et de Florennes ;
- ✓ L'A.M.O. de Florennes ;
- ✓ Le Service d'Aide à l'Intégration de Chimay (L'Etrier) ;
- ✓ Le Service d'Aide à la Jeunesse et le Service de Protection de la Jeunesse de Dinant et service mandatés ;
- ✓ L'Assistante Sociale de la Police de Philippeville ;
- ✓ L'Office de Nationale de l'Enfance ;
- ✓ Le Plan de Cohésion Sociale de Philippeville ;
- ✓ Les privés : thérapeutes du développement, logopèdes, ...
- ✓ Les services de médiation scolaire et les équipes mobiles.

4.3.7. L'entité communale de Viroinval

Les écoles de cette entité sont des petites écoles rurales avec une population scolaire pour chaque implantation en dessous de 50 élèves. Elles sont situées dans une région verdoyante mais en déclin économique important. La mobilité est un réel handicap

autant pour les familles (peu ou pas de transport en commun et pas de voiture) que pour les écoles (une activité extérieure implique toujours un coût financier important au niveau du transport).

Actuellement, il est constaté une chute importante de la population scolaire avec un désarroi des équipes éducatives. Celles-ci se trouvent confrontées à la précarité avec des conséquences importantes sur le développement des enfants. Cette précarité est alarmante car les répercussions sont perceptibles tant dans les bilans PMS que PSE.

Un centre d'accueil pour demandeur d'asile de la Croix Rouge se situe à Oignies.

La population scolaire souffre d'un isolement (social, culturel,...), elle n'a pas accès aux infrastructures qui permettent d'avoir un diagnostic précis (bilan neuro, logopédique, ...). Assurer les suivis est souvent un parcours du combattant (même pour les simples suivis en logopédie). Cette spirale engendre souvent un décrochage scolaire ou une orientation inévitable vers l'enseignement spécialisé.

Dans les écoles de cette entité, il n'y a pas possibilité de repas chaud mais un potage payant est proposé dans chaque implantation depuis l'année scolaire 2016/2017. Une garderie est assurée de 7 à 18 heures.

De nombreux projets ont été mis en place dans les écoles :

- Vivre ensemble « prévention du harcèlement et de la violence » ;
- Classe de dépaysement ;
- Projet environnement ;
- Projet culturel ;
- Projet santé ;
- Journée sportive ;
- « radicalisme - mieux vivre ensemble ».

Dans le cadre du classement (coefficients de 0 à 20) de l'indice économique par implantation réalisé par la FW-B, les écoles de cette entité se situent autour de 5.

Le réseau collaborant avec les écoles :

- ✓ Le service PMS/PSE. Celui-ci travaille à la demande :
 - De manière individuelle : les situations sont des problématiques globales qui sont souvent dues à la précarité. Les priorités des parents (heure par heure) ne sont pas les priorités de l'école (construire à long terme) et cela engendre souvent des incompréhensions (parents considérés comme en inertie) ;
 - De manière collective : animations autour de la thématique des émotions, l'eau comme boisson principale à l'école, l'environnement et préparation de l'entrée dans le secondaire (EVRAS) ;
 - Dans un cadre accepté de part et d'autre, des temps de concertation sont instaurés afin d'envisager une prise en charge adéquate avec une attention particulière des logiques et des attentes de chacun
- ✓ Les services présents dans la commune : l'école des devoirs (transport assuré entre l'école et l'école des devoirs mais les parents doivent venir les rechercher), Centre Culturel, P.C.S., C.P.A.S. ;
- ✓ Le Service d'Aide à la Jeunesse et le Service de Protection de la Jeunesse de Dinant ainsi que les services mandatés ;
- ✓ Ford SUD : ASBL regroupant des directions des écoles fondamentales des différents réseaux et financée par l'ASBL La Wartoise. Elle organise des formations d'un jour ou continuées pour les enseignants ainsi que des projets culturels pour les élèves.

En fonction des situations, l'école travaille avec divers partenaires et sollicite souvent le PMS/PSE pour être intérimaire :

- ✓ Le service médiation scolaire et équipe mobile ;
- ✓ Les privés : Centre Mosan à Dinant, logopède, neuropédiatre, pédopsychiatre, thérapeute du développement ;
- ✓ Les Services de Santé Mentale de Couvin ;
- ✓ L'Office National de l'Enfance ;
- ✓ Les services hospitaliers : Ste Elisabeth de Salzinnes (Centre de Référence Neuropédiatrique), Hôpital de Chimay.

4.3.8. L'entité communale de Walcourt

- L'Ecole des Eoliennes

Cet établissement comporte 3 implantations différentes au point de vue de l'organisation :

- une implantation avec 8 classes « horizontales » ;
- une implantation composée d'une classe unique au niveau maternel ;
- une implantation de taille moyenne.

Au centre-ville, il y a une école du réseau de la Communauté Française et une école du réseau libre. Elles dispensent des cours aux niveaux primaire et maternel. Dans les villages, il existe deux écoles du réseau libre.

Cette entité est située en milieu rural.

- L'Ecole Communale des Fontaines

Cet établissement comporte 4 implantations.

Il existe une particularité dans l'implantation située dans village de Laneffe : le bâtiment a été rénové récemment et dispose d'un ascenseur, ce qui facilite l'accès aux élèves à mobilité réduite. Un Parc Résidentiel : « Le Bois de Thy » est situé sur ce territoire.

Dans le village d'une seconde implantation (Berzée), les habitants disposent d'une gare (passage de la ligne Couvin-Walcourt-Charleroi).

Des problèmes de mobilité sont manifestes. Il existe principalement des transports en commun du T.E.C.

- L'Ecole des Charmilles

Dans le village de Thy-Le-Château, il existe une immersion en néerlandais. La particularité de cette implantation est qu'elle est composée également de classes organisées de manière dite « horizontale ».

Dans le village de Clermont, les élèves sont suivis par les 2 institutrices du niveau maternel durant les trois années de scolarisation.

Dans l'entité de Walcourt, des services de proximité ont été mis en place :

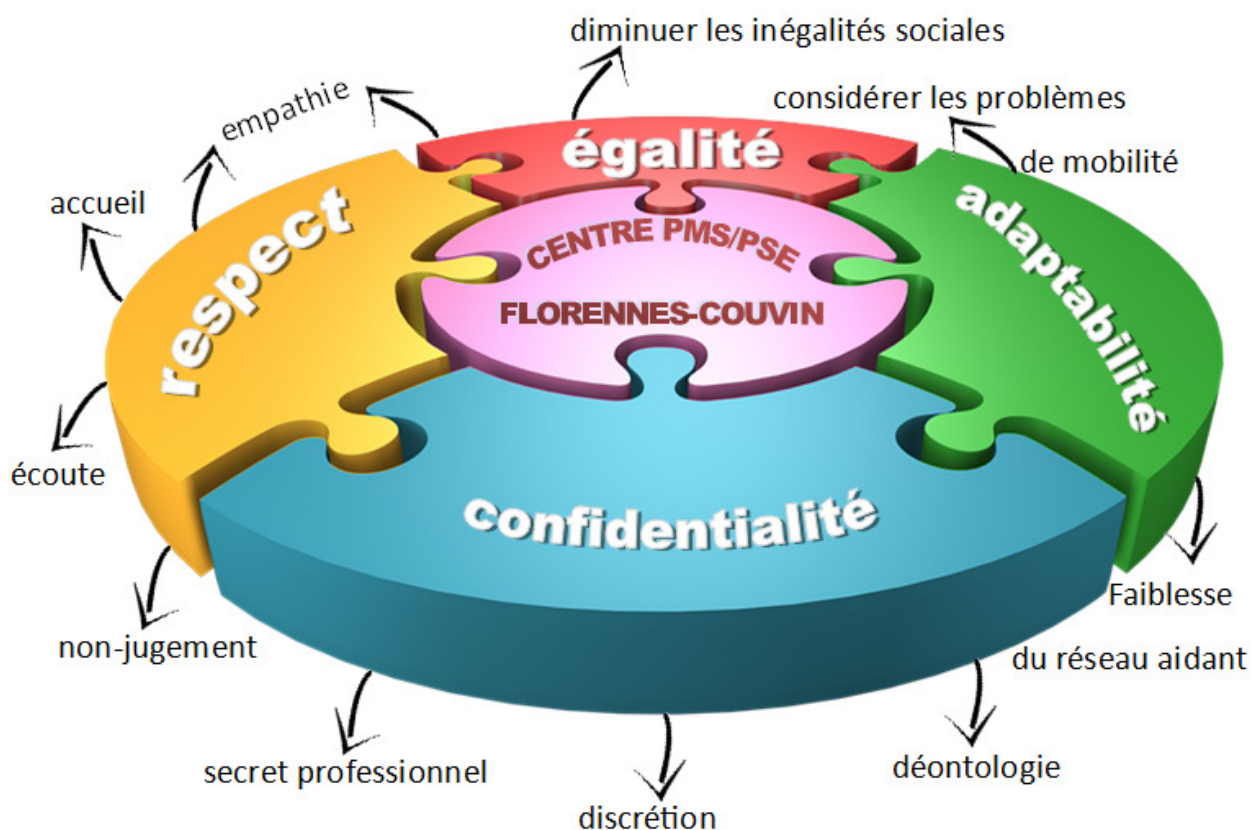
- Les habitants disposent du service de « Bébé-Bus » : halte-garderie itinérante créée pour les enfants de 0 à 3 ans et leurs parents ;
- Une boutique de seconde main « La Fripière » est ouverte 2 jours par semaine : il s'agit d'une initiative d'économie sociale, organisée par le C.P.A.S. ;
- Les habitants bénéficient du service « MOBILESEM » pour tenter de faciliter les déplacements vers les hôpitaux, vers les zones urbaines, etc...
- Collaboration avec l'Office National de l'Enfance ;
- Des consultations périodiques sont organisées pour les enfants de 0 à 6 ans à Fraire, Laneffe, Tarcienne, Thy-Le-Château et Yves-Gomezée.

Des garderies gratuites sont organisées dans tout le réseau communal de Walcourt. Au niveau mobilité, il existe uniquement des transports en commun du T.E.C., dans tous les villages.

5. PROJET

5.1. Les valeurs qui sous-tendent les actions du Centre

En conformité avec les valeurs prônées par notre pouvoir organisateur, bien que toutes soient importantes, nous avons souhaité mettre en évidence les valeurs que nous partageons de manière commune.



Notre volonté est de contribuer à l'égalité des chances (PMS) et de diminuer les inégalités sociales de santé (PSE).

La qualité de l'accueil et de l'écoute, le non jugement, le respect des règles déontologiques, la disponibilité, l'empathie et la tolérance envers les familles sont les valeurs qui constituent notre philosophie de travail, notre culture de Centre PMS / Service PSE.

Pour ces quatre prochaines années, nous souhaitons également renforcer nos compétences, l'identité professionnelle des agents PMS/PSE en harmonisant les valeurs, les pratiques professionnelles tout en poursuivant une dynamique d'échanges entre les deux antennes.

5.2. Les objectifs prioritaires

Afin de contribuer à la réduction des inégalités en matière de santé, de promouvoir une approche globale de la santé dans ses dimensions physiques, psychologiques et sociales, nous nous fixons les objectifs suivants pour les quatre prochaines années.

5.2.1. Rechercher le bien-être du jeune dès l'entrée à l'école maternelle

Confrontés et interpellés par la souffrance des enfants, la précocité du repérage des difficultés nous paraît fondamentale et prioritaire.

Dès la première maternelle, le dépistage est prioritaire ; dépistage médico-social mais également des inégalités sociales de santé et des dysfonctionnements familiaux ou extra familiaux (comme les abus sexuels, la maltraitance,...).

Pratiquement, les activités seront réalisées :

✓ Au niveau médical :

Les bilans de santé, les tests neuro-pédiatriques, la visite des locaux en partenariat avec le directeur de l'école et le conseiller en prévention de la commune.

✓ Au niveau social, familial ou extra-familial :

- Repérage des difficultés ;
- Observation dès la première maternelle et discussions avec l'enseignante et/ou rencontres avec certains parents.

Notre expertise est un outil au service d'une analyse avec l'ensemble des acteurs et prend en compte :

- ✓ L'élève : diagnostiquer les difficultés et repérer les ressources, besoins de chaque enfant ;
- ✓ Son environnement : découvrir les ressources de l'environnement afin de trouver les leviers sur lesquels s'appuyer ;
- ✓ L'école : sa culture et son équipe éducative ;
- ✓ La situation familiale ;
- ✓ Le lien qui existe entre ces différents domaines.

L'approche tridisciplinaire est une ressource, un outil dans l'établissement du diagnostic et du suivi médico-social.

5.2.2. Promouvoir une approche globale de l'élève dans le processus de l'orientation scolaire et professionnelle

L'élève doit être appréhendé dans toutes ses dimensions : sociale, intellectuelle, culturelle, psychologique et médicale.

Cette approche globale vise, entre autre, à amener l'élève vers une démarche de réflexion et d'esprit critique.

Toutes les activités qui permettent à l'enfant de mieux prendre conscience de ses propres ressources sont, pour nous, des outils d'orientation :

- ✓ Proposer des activités d'animations en 5^e et 6^e primaire sur le thème de la vaccination, l'entrée dans l'enseignement secondaire et les changements qui y sont liés.
Nous serons attentifs aux demandes des parents et enfants de 6^{ème} AP.
- ✓ Développer des animations de type EVRAS. L'objectif est de renforcer au maximum l'autonomisation, la responsabilisation des élèves dans les choix développés par chacun, dans le respect, dans la tolérance.

5.2.3. Développer l'accompagnement médico-social dans le soutien à la parentalité

Le soutien à la parentalité se fait individuellement ou collectivement.

✓ En individuel :

Nous sommes de plus en plus interpellés par les parents :

- Quant aux difficultés de « faire obéir leurs enfants » ;
- Quant à leur désir que l'école mette la priorité au bien être affectif de leur enfant, plutôt que les exigences éducatives.

Dans ces situations, il s'agit d'un accompagnement d'une famille qui a sa propre expertise, son histoire, sa culture. Il s'agit de rejoindre les deux parents (qu'ils soient ensemble ou séparés) là où ils sont, ce qui présuppose une compréhension et une « qualification » réciproque. Ces interventions doivent permettre aux consultants d'ouvrir les possibilités de choisir. Nous devons ensuite les accompagner dans la réalisation de leur choix. (Nécessité de pouvoir construire un contrat et un échéancier)

✓ En collectif :

Réunion de parents, à titre préventif :

- Donner des repères quant aux effets de certaines attitudes : dépendance, sommeil,...

- Organiser des échanges :
 - Entre les familles et l'école. Notre finalité est d'améliorer la communication et la compréhension de ces deux réalités, différentes, complémentaires et nécessaires toutes les deux à la construction d'un citoyen responsable (exemple de moyens : concepts de Madame Danielle MOURAUX « Entre rondes familles et école carrée »...)
 - Entre les familles, l'école et les ressources du réseau. Meilleure connaissance de l'offre des services du secteur.

- ✓ **Indicateurs qui nous poussent à être particulièrement proactifs :**
 - Présence des équipes mobiles (souvent demandées quand des conflits existent entre adultes du monde scolaire) ;
 - Familles isolées ou envahies ;
 - Demandes des équipes éducatives.

5.3. Les actions concrètes

Nous présenterons nos actions sous forme de tableaux.
Chaque action reprend un axe de travail repris dans nos missions.
Le tableau se présentera sous la forme suivante :

- ✓ Public cible ;
- ✓ Outils ;
- ✓ Stratégies/actions concrètes.

5.3.1. Axe 1 : L'offre des services aux consultants

PUBLIC CIBLE	OUTILS	ACTIONS CONCRETES/STRATEGIES
Ensemble de la population scolaire	Existence d'un folder de présentation des antennes PMS/PSE de Florennes et Couvin	=>Distribué à chaque élève en début d'année scolaire
	Anamnèses	=>Elles sont remises trois semaines avant la date de la visite médicale (pour l'antenne de Couvin) =>Elles sont remises en début d'année scolaire (pour l'antenne de Florennes).
	Animations	=>Réalisées en fonction de la demande et annoncées aux parents
Directions	Projet de centre	=> Remis aux directeurs en début d'année scolaire
	Réalisation d'un dossier contenant diverses informations Mise en place d'un contrat « poux »	=>A la réunion des directeurs de début d'année scolaire, présence du médecin scolaire pour expliquer les tests réalisés lors des visites médicales et signature d'un contrat « poux » avec ceux-ci.
Les enfants du maternel et du primaire	Sécuriser l'enfant, développer une relation de confiance avec l'intervenant	=>Visites médicales, observations, concertations en maternelle, animations, tests pédagogiques, entretien avec les parents, questionnaires (anamnèses,...) ; =>Collaborations avec l'ON.E., l'A.M.O., Bam-Bam, la Souris Verte => Présence de jeux dans les salles d'attente => Acquisition de matériel didactique pour la salle d'attente « bilan de santé » => Réalisation d'animations pendant la visite médicale ayant pour objet la découverte de leurs sens (Animation 5 sens)

Axe 1 : L'offre des services aux consultants (suite)

PUBLIC CIBLE	OUTILS	ACTIONS CONCRETES/STRATEGIES
Parents	Réunion des parents	=> Dans certaines écoles, des rencontres se font avec les parents pour présenter l'équipe CPMS/SPSE et des réunions de parents sont tenues avec présence de l'Interlocuteur privilégié
Familles	Réunions de parents (individualisées)	=> Existence de la Souris Verte => Remise aux parents des conclusions de la visite médicale, prise de contact individuelle avec les parents si problème. => Remise de shampoing anti-poux aux parents démunis et se trouvant confrontés à la problématique => Accompagnement lors des orientations scolaires
	Aménagement de l'accueil	=> Les salles d'attente ont été équipées de jeux, mobilier d'enfants afin que les parents soient rassurés sur le bien-être de leur(s) enfant(s) => Disponibilité des agents => Favoriser l'échange personnalité => Présence d'un secrétariat pour chaque service. => Création et réactualisation de présentoirs dans les salles d'attente. => participation des secrétaires aux réunions plénières de manière à les sensibiliser aux missions PMS/PSE et de garantir davantage encore l'accueil téléphonique en offrant aux consultants une écoute

5.3.2. Axe 2 : La réponse aux demandes des consultants

PUBLIC CIBLE	OUTILS	ACTIONS CONCRETES/STRATEGIES
Parents et élèves	Analyse de demande	=> Afin de rendre le parent acteur dans les démarches et le responsabiliser, nous tentons de prendre un contact avec la famille et procéder ensemble à une analyse de demande.
	Entretiens (Accueillir, écouter, soutenir)	=> Si une prise en charge doit être faite, la méthodologie est expliquée afin que les parents et leurs enfants puissent être informés du déroulement de celle-ci. => Entretiens individuels réalisés avec les consultants => Participation aux réunions de parents
Ecoles	Disponibilité pour les enseignants et à l'écoute de leurs demandes.	=> Des animations spécifiques sont réalisées afin de répondre à des demandes ponctuelles formulées (violence, respect de soi, EVRAS => Nous disposons d'une permanence téléphonique (secrétariat) => Possibilité de contact par mail avec le centre ou un membre en particulier

5.3.3. Axe 3 : Les activités de prévention

PUBLIC CIBLE	OUTILS	ACTIONS CONCRETES/STRATEGIES
Enfants scolarisés en : <ul style="list-style-type: none"> - 1^{ère} maternelle ; - 3^{ème} maternelle ; - 2^{ème} année primaire ; - 4^{ème} année primaire ; - 6^{ème} année primaire. 	Les bilans de santé Les tests neuromoteurs Les concertations avec les enseignants Les observations en classe Les décrets Le projet d'établissement ; Le projet P.S.E. Le logiciel DosMed	=>Des bilans de santé sont organisés de manière systématique pour ce public-cible. Par le biais des tests réalisés notamment lors de ce bilan de santé, les observations de classe, les concertations : l'enfant est au centre de notre attention.
A la demande : <ul style="list-style-type: none"> - l'école ; - les parents ; - les services extérieurs. 	Les collaborations multiples	=> Les diverses collaborations et le travail effectué avec le réseau permettent des échanges riches en équipe et entre professionnels. => Des coordinations sociales et différents services extérieurs permettent d'apporter une plus-value au travail P.M.S. de l'équipe (Souris Verte,...).
	Animations	=> Des animations spécifiques sont réalisées afin de répondre à des demandes ponctuelles formulées (EVRAS). Avec l'appui du Centre de Documentation, des animations sont pensées et dispensées en milieu scolaire.
	Les formations	=> Les formations organisées permettent à notre équipe de mettre à jour nos connaissances afin de répondre au mieux aux demandes formulées par les consultants.
	Participation à des événements ponctuels	=> Organisation de la journée bien-être en collaboration avec le S.S.M. =>Participation aux journées organisées au sein d'une implantation avec la participation de personnes spécialisées dans des thématiques précises (B. HUMBECK)

5.3.4. Axe 4 : Le repérage des difficultés

PUBLIC CIBLE	OUTILS	ACTIONS CONCRETES/STRATEGIES
L'ensemble de notre population scolaire	Les bilans de santé	=> Par le biais des tests réalisés notamment lors des bilans de santé et du retour fait en réunion d'équipe, des difficultés peuvent être relevées.
	Les collaborations avec l'équipe pédagogique de l'école	=> Les entretiens avec les enseignants, les observations de classe, les concertations permettent de pouvoir repérer d'éventuelles difficultés => Des concertations systématiques avec les 1ères maternelles.
	Animations	=> Lors d'animations organisées en classe, diverses difficultés peuvent être observées
	Approche collective et individuelle	=> Les testings et bilans permettent de mettre en exergue les difficultés rencontrées par l'enfant dans certains domaines (pédagogiques, affectives,...)
	Collaborations avec les services extérieurs	=> Certains échanges permettent de pouvoir, dans certains cas, relever des problématiques (collaboration avec l'O.N.E., A.M.O.)
Les parents et leurs enfants	Entretien parents	=> Lors des entretiens quels qu'ils soient (réunion de parents, entretien,...), certaines problématiques à investir peuvent être répercutées voire parfois, relevées.
	Retour de testings ou bilans	=> Les bilans (médicaux, psychopédagogique, psychoaffectif, ...) permettent de relever des éléments qui peuvent être porteurs pour les enfants et pour les parents dans l'accompagnement de leur enfant.
	Anamnèse	=> Au travers de ce document, des difficultés peuvent être mise en évidence dans le chef du(des) parent(s) et enfant

5.3.5. Axe 5 : Le diagnostic et la guidance

PUBLIC CIBLE	OUTILS	ACTIONS CONCRETES/STRATEGIES
L'ensemble de notre population scolaire	<ul style="list-style-type: none"> * Evaluation de la visite médicale, sociale, psychopédagogique et tous les éléments disponibles + avis parents enseignants * Observations * La tridisciplinarité et les réunions multidisciplinaires 	<ul style="list-style-type: none"> =>Définition de la stratégie en équipe ; =>Rencontres parents / enseignants et enfants ; =>Remédiation (logopédie, psychomotricité, neuropsychologue,...) => Examens complémentaires externes (neuropédiatre, ORL, pédopsychaitre, ophtalmologues, observations hospitalières, SAILFE, SAJ) => Orientation : S.A.J., Parquet, Enseignement spécialisé, autre école, internat, CPAS.

5.3.6. Axe 6 : L'information et l'orientation scolaire et professionnelle

PUBLIC CIBLE	OUTILS	ACTIONS CONCRETES/STRATEGIES
Les élèves de 6ème année primaire et les enfants en âge de passer en secondaire.	Tableau synthétique inspiré du SIEP	=> Animations basées sur une information concrète et sur les questions des enfants
	Salon des métiers	=> Animations basées sur une information concrète et conviviale
	« Sac Ados » Documents divers et/ou construits par le PMS/PSE	=> Animations abordant le thème de l'adolescence
L'ensemble de notre population scolaire	<ul style="list-style-type: none"> * Recherche d'information, possibilités pédagogiques et matérielles * Outils appropriés qui aident le jeune à mieux se connaître (explorama) 	<ul style="list-style-type: none"> => Diagnostic => Rencontre parents, élèves et enseignants => Orientation/accompagnement dans d'autres écoles et/ou centres

5.3.7. Axe 7 : Le soutien à la parentalité

PUBLIC CIBLE	OUTILS	ACTIONS CONCRETES/STRATEGIES
Parents	Présence	=> Un secrétariat est présent pour chaque service pour garantir un accueil optimal
	Entretiens	=> Remise des conclusions aux enseignants et/aux parents => Travail en réseau en collaboration avec le Service de Santé Mentale et l'O.N.E.
	Bilan de santé	=> Retour des observations faites en bilan de santé : prise de contact individuelle avec les parents => Le médecin recontacte la famille lors de questionnements
	Soutien « Poux »	=> L'infirmière se rend dans les écoles et en famille afin de limiter la prolifération des poux => L'infirmière est un relais et aide/oriente les familles dans le cadre des traitements à effectuer
	Accompagnement	=> Lorsque les parents sont dépassés par les démarches, un accompagnement est possible lors des visites d'établissement spécialisé => Soutien dans les démarches liées aux orientations vers l'enseignement spécialisé (démarches administratives, etc...)
	Souris Verte	=> Participation par la présence d'agents P.M.S.
	Eléments facilitateurs	=> Assurer une continuité dans nos actions par le biais des réunions tridisciplinaires, réunions de Centre => Entretenir, maintenir et rétablir le dialogue : famille + école, parents + PMS, école + PMS
	Les jeux	=> Acquisition de jeux pour les enfants => Mise en place d'ateliers jeux avec le SSM et visant à réinstaurer des moments de jeux parents/enfants

5.3.8. Axe 8 : L'éducation à la santé et au bien-être des jeunes à l'école et leur promotion

PUBLIC CIBLE	OUTILS	ACTIONS CONCRETES/STRATEGIES
Toute la population scolaire et l'équipe éducative	Les collaborations multiples et les services extérieurs	=> Les diverses collaborations et le travail effectué avec le réseau permettent des échanges riches en équipe et entre professionnels. => Des coordinations sociales et différents services extérieurs permettent d'apporter une plus-value au travail P.M.S. de l'équipe (Souris Verte,...).
	Animations	=> Des animations spécifiques sont réalisées afin de répondre à des demandes ponctuelles formulées. Avec l'appui du Centre de Documentation, des animations sont pensées et dispensées en milieu scolaire. => Animation « Lavage des mains » lors des bilans de santé => Animations O.N.E. (Modules)
	Les formations	=> Les formations organisées permettent aux équipes de mettre à jour leurs connaissances afin de répondre au mieux aux demandes formulées par les consultants.
	Participation à des événements ponctuels	=> Organisation de la journée bien-être en collaboration avec le S.S.M. => Participation aux journées organisée au sein d'une implantation avec la participation de personnes spécialisées dans des thématiques précises (B. HUMBECK)

6. CONCLUSION

Pour ces quatre prochaines années, nous avons la volonté de réduire les inégalités sociales de santé (P.S.E.) et contribuer à l'égalité des chances (P.M.S.).

Notre travail et la manière de le réaliser sont tributaires de facteurs multiples liés à l'évolution sociétale.

Dans le chef de nos consultants, nous constatons une forme de paupérisation ne permettant pas de pouvoir subvenir aux besoins de première nécessité (nourriture, chauffage) entraînant des situations de malnutrition, sous-poids à la naissance, ... A tout cela, s'ajoute l'insécurité de l'emploi.

A l'avenir, nous devons être encore plus attentifs aux réalités de terrain.

L'écart est grandissant entre les réalités des familles et l'attente des écoles. Il est nécessaire de prendre en compte les réalités des parents et de l'école, sans quoi le conflit risque de se cristalliser.

Le mal-être global des enseignants dû aux difficultés à s'adapter aux réalités est lui aussi croissant : instabilité de l'équipe pédagogique, pérennité de petites implantations liées au chiffre de la population scolaire de celles-ci. La plupart des implantations sont confrontées à un manque de mixité sociale au sein de leur établissement : les familles plus favorisées scolarisent leurs enfants à l'extérieur, les familles plus précarisées se tournent quant à elles vers les écoles en milieu plus rural.

L'existence de petites infrastructures se veut pourtant être une plus-value en :

- Favorisant une forme de proximité de l'école avec les parents ;
- Représentant un lieu de socialisation (certains petits villages ne disposant pas d'une pharmacie ou autre forme de commerce) ;
- Représentant un lieu de folklore puisque bien souvent, l'école est actrice : à l'origine de l'existence des manifestations (carnaval, ...) ;
- Permettant à l'enfant de trouver sa place et de suivre à son rythme (classe unique) ;
- Créant une dynamique autour du milieu scolaire (création de cellule de concertation, cellule locale en inter-réseaux,...) ;
- Facilitant la connaissance des intervenants de par la proximité.

Dans l'intérêt de notre travail : la mobilité, la présence d'agents sur le terrain, le contact régulier avec les consultants seront des objectifs prioritaires.

Face à notre réalité de terrain, nous devons veiller à conserver la mobilité des agents, notre présence sur le terrain, le contact humain.

Nos valeurs (empathie, égalité, non jugement, écoute, adaptabilité, respect de la personne) devront être en adéquation avec les réalités de terrain (faiblesse du réseau aidant, inégalité sociale, problèmes de mobilité, paupérisation).

Partant du postulat que tout un chacun n'a pas toutes les ressources nécessaires pour formuler une demande de façon optimale ou adéquate (quand ? combien ? comment ? pourquoi ? auprès de qui ?), il est indispensable d'aller VERS les familles en fonction de NOS inquiétudes !

L'équipe du Centre PMS/PSE de Florennes et Couvin,

M. DODRÉMONT,
Directrice,
Conseillère Psychopédagogique

E. LEPAGE,
Médecin Scolaire

A.-M. DUMONT,
Conseillère Psychopédagogique

S. COLLE,
Conseiller Psychopédagogique

F. COLLIGNON,
Auxiliaire Sociale

N. FOUCART,
Auxiliaire Sociale

M.-H. JACQUES,
Auxiliaire Sociale

A. MATHIEUX,
Auxiliaire Sociale

J. BOMBAERT,
Auxiliaire Paramédicale

A.-C BURTEAU,
Auxiliaire Paramédicale

Y DELCORPS,
Auxiliaire Paramédicale

S. LAURENT,
Auxiliaire Paramédicale

J. SEWUNUNTU,
Auxiliaire Paramédical

A. VITTOR,
Auxiliaire Paramédicale

M. DROUET,
Secrétaire

S. ERNEST,
Secrétaire

I. LAFORGE,
Secrétaire

B. STAELEN,
Secrétaire

